

# La fraude à l'emploi

## Qu'est-ce que c'est?

La fraude à l'emploi consiste en une offre d'emploi assortie d'un salaire élevé et de la possibilité de travailler à distance avec un horaire flexible. Pour obtenir l'emploi, le candidat doit remplir des formulaires qui exigent des renseignements personnels de nature délicate, et peut être tenu d'acheter de l'équipement avec ce qui s'avère être un faux chèque. La victime peut également avoir à payer pour obtenir une "formation", ou peut être "surpayée" avec un faux chèque dont on lui demandera de transférer la différence.



En 2018, au Canada, les fraudes à l'emploi ont fait perdre plus de 4,5 millions de dollars à 412 personnes



Étudiants, militaires/vétérans, et individus âgés de 18 à 24 ans sont plus à risque



Les 45 à 54 ans signalent davantage cette fraude aux autorités



Individus ayant des revenus annuels faibles et nouveaux arrivants

## Stratagèmes de fraude

Source: Centre Antifraude du Canada/Sûreté du Québec

### Faux emplois



Le fraudeur recrute la victime via une offre d'emploi dont le travail consiste à traiter les paiements de la fausse compagnie. Le fraudeur demande à la victime de déposer des paiements par chèque sur son compte personnel et de retourner le montant (moins la commission offerte à la victime) à la fausse compagnie. Quelques jours plus tard, les chèques sont rejetés du compte de la victime.

### Logo publicitaire



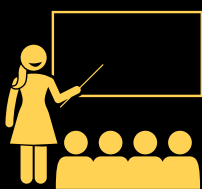
La victime se voit offrir une rémunération hebdomadaire en échange de l'affichage du logo de la compagnie sur sa voiture personnelle. Le fraudeur envoie un contrat ainsi qu'un chèque à la victime. Le fraudeur demande à la victime d'encaisser le chèque, d'en conserver une partie comme compensation et de retirer le reste en argent comptant afin de les déposer dans un autre compte bancaire. La victime découvre ensuite que le chèque a été refusé par sa banque.

### Client mystère



La victime est embauchée à titre de client mystère devant évaluer des services. Des chèques libellés à son nom lui sont envoyés. Le fraudeur lui demande d'encaisser les chèques, de garder une partie en guise de compensation et de retourner le reste. À plusieurs reprises, le fraudeur demande à la victime de compléter des sondages afin de maintenir l'illusion de l'emploi. La victime découvre par la suite que les chèques déposés sont frauduleux.

## La prévention



Sensibilisation et campagnes de prévention



Vigilance des institutions financières



Recherche sur l'entreprise